

LETTRE DE RENTREE 2008-2009 **INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE EPS.**

L'inspection pédagogique régionale souhaite tout d'abord féliciter l'ensemble des enseignants pour leur compétence et l'engagement professionnel constatés lors des inspections.

Le travail en équipe, déjà très présent en EPS, deviendra de plus en plus central et incontournable. Le pilotage et La responsabilité pédagogique seront partagés. Les projets de programme, soumis à votre consultation tant en collège qu'en lycée professionnel, laissent apparaître de nouvelles collaborations pluridisciplinaires notamment lors de la mise en œuvre du socle commun et de l'histoire des arts. Nous ne doutons pas que les enseignants d'EPS de notre académie sauront relever ces défis et permettre ainsi à la discipline d'être reconnue par la qualité de sa contribution.

L'inspection a fait parvenir dans les établissements et mis en ligne au cours du premier trimestre un document précisant les recommandations à suivre chaque année pour la mise en œuvre des enseignements. Elle souhaite en rappeler ici l'importance. Cette lettre de rentrée ne développera donc que les points d'actualité considérant comme acquis la connaissance de ces recommandations.

Nous attirons l'attention des enseignants sur l'absolue nécessité de consulter le bulletin officiel régulièrement. Celui-ci est mis en ligne chaque jeudi sur le site du ministère, www.education.gouv.fr

Consultation programmes :

A la suite du courrier de Monsieur le Recteur, les IAIPREPS se sont adressés à l'ensemble des enseignants des lycées professionnels et des collèges de l'académie pour :

- les informer de la disponibilité du projet de programme sur Eduscol
- leur communiquer une procédure de travail en équipe
- une date limite d'envoi des réponses d'équipes d'établissement (21 mai 2008)

-Voie professionnelle

Les IA IPR EPS ont réuni un groupe de professeurs de lycée professionnel (en grande partie membres de la commission académique d'harmonisation et de proposition de notes pour les examens de la voie professionnelle) le 26 mai 2008 au lycée Baggio de Lille. Ce groupe a traité 49 réponses d'établissements qui représentent 44% des 111 lycées professionnels publics et privés de l'Académie. De nombreuses fiches de synthèses sont arrivées après la date butoir du 21 mai 2008.

La synthèse académique est proposée au travers de cinq grands thèmes : La formation et la certification, le programme d'EPS pour un cursus de formation en 3 ans, l'organisation des conditions d'enseignement en EPS, le référentiel de compétences attendues et l'avis des équipes sur la continuité des apprentissages entre le collège et le LP.

-Collège

Il a été proposé qu'après une lecture individuelle des nouveaux programmes, chaque collège réunisse son conseil d'enseignement et procède à un échange au travers d'une grille d'analyse remise par l'inspection. Chaque équipe avait pour tâche au terme de cette séquence de travail de réaliser une synthèse écrite des avis, commentaires et suggestions recueillis. Ce document devait être remis à l'inspection avant le 20 mai 2008.

Cette synthèse a fait l'objet d'un traitement académique le 26 mai 2008 par un groupe de 20 enseignants réunis sur invitation par l'inspection. Ceux-ci ont été choisis en vertu de leurs compétences et ou de leur expérience. Il est à noter qu'ils ont tous répondu présents.

Le cadre d'écriture du programme (préambule, organisation pédagogique...) a servi de support au traitement des 120 fiches remontées à l'inspection. Plus de 50 fiches ont été remontées après la date de la réunion de synthèse.

La synthèse académique se divise en quatre rubriques ; le préambule du programme, son cadre d'écriture, l'organisation des conditions de l'enseignement, les intentions pédagogiques particulières.

La formation continue

Elle est non seulement un droit mais aussi un devoir. La qualité de l'acte d'enseignement en dépend en grande partie. Nous sommes donc attentifs à la qualité de son déroulement et à ce que la participation des enseignants reste conséquente. Cependant elle ne dispense pas d'une autoformation par la lecture régulière des différentes revues et productions professionnelles. La base de connaissances technologiques acquises (scientifiques, institutionnelles, sur l'acte d'enseignement, les APSA...) doit être régulièrement réactualisée sinon le risque est grand de transmettre des contenus obsolètes. Le groupe de formateur académique fait un effort important pour mettre à la disposition de la profession des productions de qualité. Celles-ci sont téléchargeables sur le site de l'académie. En collaboration avec le CRDP une collection de DVD sur la didactique des APSA en EPS est en cours de réalisation. Le premier sortira au cours du premier trimestre et portera sur les sports de combat. Le second sur les sports collectif sera mis en œuvre en 2009. Ils prendront en compte les évolutions des différents programmes.

Les formations diplômantes

Nous comptons cette année 23 admissibles au concours interne de l'agrégation. Ceci est une preuve de l'efficacité de la préparation académique. La déception de n'avoir parmi eux que 7 admis nous invite à rappeler que la préparation aux oraux doit débiter en même temps que la préparation aux écrits. La participation à plusieurs simulations en temps réel est indispensable à la réussite dans ce concours de haut niveau.

Les examens

Un nombre croissant d'établissements suivent les procédures indiquées dans nos « recommandations » et permettent ainsi à la « commission académique d'harmonisation et de propositions de notes » de jouer son rôle en toute connaissance de cause.

Pour la voie Générale et Technologique :

La moyenne générale est en légère hausse : 13,21/20 après harmonisation. L'écart Filles/Garçons encore légèrement supérieur à un point (1,10/20) avant harmonisation a été ramené à 0,86 en intervenant sur la moyenne des filles principalement dans les épreuves de la CC4. Nous attirons l'attention des évaluateurs sur la nécessaire prise en compte des éléments de différenciation présentés dans les nouveaux référentiels (2008) en particulier pour le badminton et le tennis de table.

Pour la voie Professionnelle :

Cette année a été marquée par l'utilisation du logiciel EPSNET pour la gestion des résultats du baccalauréat professionnel. Pour la très grande majorité des établissements, ceci s'est déroulé de façon extrêmement positive. Ce logiciel EPSNET permet aux établissements d'étudier de façon très précise les résultats, ils sont à rapprocher de la synthèse académique mise en ligne dès la rentrée 2008. La commission académique n'a procédé à aucune harmonisation. L'étude des résultats en établissement devrait permettre de faire évoluer les

contenus d'enseignements proposés au cours de la scolarité, la constitution des ensembles, les outils d'observation en relation aux référentiels nationaux.

La moyenne académique est pour le baccalauréat professionnel de 12,46 (11,77 filles et 12,92 garçons). Elle est de 12,49 en CAP (12,18 filles et 12,63 garçons) et de 13,21 en BEP (11,77 filles, 12,92 garçons). La différence garçons/filles reste encore trop importante.

Nous rappelons que la liste nationale des épreuves à compter de la session 2009 figure dans le BO n° 31 du 6 septembre 2007 et la liste académique a intégré l'épreuve de natation en durée (référentiel disponible sur le site web disciplinaire).

La grande évasion

Cette opération inter degré de rattrapage en natation se poursuit avec succès. En 2007-2008, une vingtaine de sites ont fonctionné et permis à environ 400 élèves de CM2 et de 6ème, en difficulté jusque là, d'apprendre à nager. Pour l'année 2008-2009 des actions de formation à « public désigné » seront mises en place dans le courant du 1^{er} trimestre ; nous invitons d'ores et déjà les professeurs intéressés à se faire connaître (ce.ipreps@ac-lille.fr).

Vivre la règle

La partie de ce projet qui propose un appui aux professeurs d'eps en RAR entre dans sa troisième année. En 2008-2009 un stage à « public désigné » de deux fois deux jours sera à nouveau mis en place. En lien avec ce stage et en association avec l'Inspection, une équipe de recherche de la faculté des sciences du sport et de l'éducation physique de Lille 2 étudie une démarche pour apprécier les effets de la formation sur les pratiques d'enseignement. Les professeurs qui participent à cette formation seront associés à cette étude.

Nous rappelons à l'ensemble des établissements qu'ils ne doivent pas hésiter à se faire connaître s'ils mettent en œuvre des projets relatifs à la « construction de la règle ». Le but de l'Inspection est de valoriser ces démarches, ce qui sera fait à l'occasion des « journées Debeyre » les 21 et 22 novembre 2008.

Bouger c'est la santé

Un stage formateur de formateur a été mis en place sur ce thème cette année pour répondre aux demandes de FIL que les équipes déposeront. La traditionnelle journée santé en partenariat avec la ligue régionale d'athlétisme s'est tenue cette année le 27 juin. Les différentes productions seront consultables en lignes. Cette année encore Monsieur Le Recteur considère ce dossier comme prioritaire et souhaite une extension plus conséquente de sa prise en compte dans les établissements. Nous informons les collègues qu'un stage pluridisciplinaire SVT EPS est inscrit au paf 2008-2009.

Le socle commun

Les différents groupes disciplinaires d'inspection travaillent à des propositions de mise en œuvre relatives au socle commun. Ces propositions seront prochainement disponibles sur le site du rectorat. Nous invitons les équipes eps à en prendre connaissance et à rencontrer les enseignants des autres disciplines pour viser ensemble les acquisitions du socle.

EPS adaptée

L'accès aux contenus disciplinaires d'EPS et à leur validation certificative constitue un enjeu majeur pour la scolarisation des élèves handicapés. La prise en charge de ce public en EPS ne cesse d'augmenter grâce à votre investissement croissant. La participation aux stages de formation continue, le nombre de candidats handicapés présentés aux examens, les enseignements adaptés proposés dans le cadre des projets EPS d'établissement en sont le témoignage. Vous trouverez sur le site EPS académique un menu déroulant EPS et handicaps

qui répond aux questions les plus fréquemment posées et qui ont permis de lever les obstacles à la pratique de l'EPS pour un grand nombre d'élèves handicapés ou inaptes partiels. Il ressort des pratiques mises en œuvre que la très grande majorité des élèves sont au moins « aptes partiellement ». L'année scolaire sera marquée par la poursuite de ces actions en liaison avec le déroulement de stages académiques et national sur cette question. Vos contributions sont attendues sur ce sujet pour permettre la facilitation de la mise en place d'un volet « prise en charge des élèves handicapés » dans tous les projets EPS d'établissement.